

# LE PUBLICISTE.

SEPTIDI 17 Floréal, an VII.



*Extrait d'une lettre du quartier-général de l'armée d'Italie, contenant des détails sur la position de cette armée. — Arrivée du grand-duc de Toscane à Vienne. — Traité de réunion du pays des Grisons à la république helvétique — Détails circonstanciés de l'assassinat de nos ministres plénipotentiaires à Rastadt. — Message du directoire à ce sujet — Nouvelles diverses.*

## ITALIE.

*Milan, le 30 germinal.*

Il est arrivé du Piémont six à sept mille hommes de troupes de ligne & de milice : on attend aussi une partie de celles qui sont dans le ci-devant royaume de Naples & dans la république romaine. Elle se rapprocheront du Pô, & empêcheront les diversions que l'ennemi pourroit faire en débarquant sur les côtes voisines.

On dit que la division de la Valteline étant trop inférieure en force pour maintenir ses postes, s'est retirée à Bormio.

Le général Garnier est parti pour Brescia & doit y être arrivé aujourd'hui. Les autorités constituées de cette ville se sont déclarées en permanence pour maintenir la tranquillité & le bon ordre. Un piquet d'autrichiens a occupé Sallo, que les français avoient évacué la veille ; mais tout annonce qu'ils se retireront bientôt au-delà du Mincio, que le gros de leur armée n'a pas passé.

*Extrait d'une lettre du quartier-général de l'armée d'Italie, le 6 floréal.*

L'ennemi nous harcèle sans cesse ; nous venons de quitter la position de l'Oglio, & de couper tous les points que nous avions sur cette rivière ; nous sommes maintenant sur l'Adda ; cette ligne est moins longue, & nous fournit par conséquent plus de facilité pour la défendre contre des forces infiniment supérieures aux nôtres. Nos pertes dans les deux affaires des 6 & 16 germinal, & les garnisons que nous avons laissés à Mantoue, Ferrare, Peschiera, Brescia, Arcinovi & Pizzighitone ont considérablement diminué notre armée qui attend des renforts. L'armée ennemie est de cinquante mille hommes, & se renforce encore tous les jours. Le grand quartier-général étoit hier à Cassano ; celui du général Moreau, qui commande les deux tiers de l'armée, est à Lodi. On s'attend que l'ennemi va attaquer notre ligne sur l'Adda. Les têtes de ponts de Lodi & de Cassano par où il faudra qu'il pénètre, sont en état de défense. Il est à craindre que l'ennemi, qui jugera cette attaque difficile, ne cherche à nous tourner par notre droite en venant passer le Pô du côté de Plaisance.

Depuis un mois il pleut sans cesse, & les chemins sont tellement impraticables, qu'en nous retirant des bords de l'Oglio, nous avons été obligés d'abandonner dans les bous dix à douze pièces de siège.

## AUTRICHE.

*Vienne, le 1<sup>er</sup> Floréal.*

L'empereur a élevé le feld-maréchal baron de Kray au

grade de général d'artillerie, en conséquence des services signalés qu'il a rendus.

Le grand-duc de Toscane est arrivé ici le 28 germinal.

La princesse royale de France étant sur le point de partir, a reçu ce même jour les complimens de congé des ministres & de la noblesse.

Le général de cavalerie Mélas, qui est arrivé à l'armée d'Italie, mande que la forteresse de Peschiera, située sur la rive gauche du Mincio, étoit investie à une certaine distance, par Suave & Marmirola, & que nos patrouilles se sont avancées jusqu'à la citadelle, sans rencontrer un seul poste ennemi.

Le général Kleuan a investi de son côté Mantoue, le long du fossé de la Molinella. L'ennemi en abandonnant le poste de Governolo, a enlevé le pont ; mais il a été aussi-tôt rétabli par les troupes impériales qui ont occupé ce poste.

Comme le général Wuckasowich continue de s'avancer dans Brescian, le général Mélas espère que l'armée pourra bientôt se réunir à lui.

## REPUBLIQUE HELVETIQUE.

*Lentzbourg, le 9 floréal.*

Nous sommes toujours à Constance ; l'armée autrichienne n'a point fait de tentatives pour passer le Rhin, & on peut assurer que maintenant elle le tenteroit infructueusement, vu que les troupes républicaines sont au nombre de plus de 80,000 hommes en Helvétie.

Il y a encore quelques insurrections dans une partie des petits cantons, sur-tout dans le Valais. On dit même que les rebelles des petits cantons ont repoussé un corps de troupes françaises & helvétiques.

*Traité de réunion du pays Grison à l'Helvétie.*

Art. 1<sup>er</sup>. Le peuple de la Rhétie reconnoît & accepte sans réserve la constitution helvétique.

II. Il se soumet à toutes les loix de la république helvétique ; tant à celles qui subsistent qu'à celles qui seront à faire.

III. Toutes les dettes de l'état ci-devant Grison, contractées légitimement & d'après l'ancienne constitution du pays, sont reconnues dettes de la république helvétique.

IV. Par contre, on déclare biens nationaux tous les biens appartenant au ci-devant état des Grisons, & généralement tous les fonds qui, d'après la loi du 3 avril 1799 sur la différence entre les biens de l'état & les biens communaux, sont de la catégorie des biens nationaux.

V. La Rhétie sera un canton de la république helvétique, sous la dénomination de canton de la Rhétie.

VI. Du jour que le présent traité de réunion aura reçu la sanction du directoire exécutif & des conseils législatifs de la république helvétique, le peuple de la Rhétie entre dans la jouissance de tous les droits & avantages que la constitution helvétique assure à chaque



citoyen helvétique, de même que de son côté, il s'oblige du même jour aux mêmes impositions, & généralement à remplir fidèlement les mêmes devoirs de citoyen, sans la moindre exception, ainsi que tous les citoyens helvétiques.

Ainsi conclu sous la réserve de la sanction du Directoire exécutif & des conseils législatifs de la république helvétique, une & indivisible.

À Coire, le 22 avril 1799.

Suivent les signatures.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Strasbourg, le 12 floréal.

Jean Debry est sous la main des chirurgiens; mais il est heureusement hors de danger. Ses concitoyens de Strasbourg lui témoignent leur intérêt; il a une garde d'honneur à pied & à cheval; nos autorités constituées lui ont envoyé des députations.

L'épouse de Roberjot, déjà fort avancée dans sa grossesse, est inconsolable; elle a montré une conduite vraiment héroïque. Lorsqu'elle vit que les bandits autrichiens voulaient massacrer son mari, elle le couvrit de son corps, en demandant qu'on la tuât pour lui; mais les barbares, insensibles à la pitié comme à la justice, l'arrachèrent, & cinq à six hommes la tenoient pendant qu'ils massacraient son époux.

Les ministres de Prusse, de Mayence, de Bade, de Hesse-Cassel & Darmstadt, de Bavière particulièrement, mais en général presque tous les envoyés allemands à Rastadt témoignèrent leur indignation de ce crime horrible de la manière la plus énergique.

On assure que le comte de Coertz, ministre prussien, a été pillé par les Autrichiens le lendemain, après le second départ de Jean Debry.

Le citoyen Rosenstiel est actuellement ici, ainsi que le secrétaire de Jean Debry; & les épouses de ce dernier & de Roberjot.

Voici une relation authentique de cet affreux événement. « Il est connu que les ministres français à Rastadt ont déclaré, le 6 floréal, dans une note à la députation de l'Empire qu'ils quitteroient le congrès sous trois jours, & cela par la raison que cette députation elle-même avoit reconnu n'y avoir plus de sûreté pour les ministres, & avoit suspendu les négociations par son conclusum du 4 floréal. Pour plus grande précaution, le député directorial de Mayence, le baron d'Albini, avoit écrit au commandant du cordon des avant-postes autrichiens, le colonel Barbaczy, à Gernsbach, à quelques lieues de Rastadt, en lui demandant sûreté pour les ministres & une escorte pour les députés de l'Empire, tous prêts à partir. Ce colonel ne répondit que le 9 à sept heures du soir, en envoyant aux ministres français, par le capitaine Ruzuzka, la lettre suivante :

*Aux ministres de la république française. (1).*

« Ministres, vous voyez qu'il ne peut pas cadrer avec les plans militaires, que des citoyens de la nation française soient tolérés dans les contrées où se trouve l'armée impériale & royale. Vous ne prendrez, par conséquent, pas en mauvaise part, si les circonstances de la guerre me forcent de vous signifier, ministres, de quitter le territoire de l'armée dans l'espace de vingt-quatre heures.

« Au quartier-général de l'état-major à Gernsbach, le 23 avril 1799 »

Signé, BARBACZY, colonel.

(1) Cette lettre est la seule pièce qui ait été sauvée des papiers de la légation française; ayant été rendue peu avant le départ, le secrétaire de légation l'avoit mise dans sa poche.

« On s'aperçut de la tournure artificieuse de cette lettre, dans laquelle on signifioit aux ministres de partir dans les vingt-quatre heures, tandis qu'ils y étoient préparés d'avance. Ils seroient partis en effet dans l'après-midi de ce jour, si les députés de l'Empire ne les en eussent pas empêché, en les priant d'attendre que le ministre directorial eût reçu une réponse de Gernsbach. On observa en outre à l'officier hongrois qu'il n'étoit pas question de sûreté pour les ministres dans cette lettre. — « Cela s'entend de soi-même, répondit-il; le doute seul » en seroit injurieux pour le militaire autrichien.

« Au même moment on vit entrer dans la ville de Rastadt 400 hussards de Szeckler, qui s'emparèrent de tous les postes & prirent possession des portes de la ville, avec ordre de ne laisser sortir ni entrer personne.

« Les ministres de France ne crurent pas devoir différer plus long-tems leur départ, sur-tout, parce que le terme qu'ils avoient fixé eux-mêmes expiroit avec le 9 floréal, & qu'en attendant jusqu'au lendemain, ils seroient tombés dans le délai fixé par le colonel; ce qu'il étoit de la dignité de la légation d'éviter. C'est sans doute parce qu'il étoit prévu de la part des Autrichiens, que les ministres ne laisseroient pas passer ce jour sans partir, & pour être d'autant plus sûr de la réussite du coup prémédité, qu'on ne fit remettre la lettre aux ministres & la réponse au député directorial qu'à sept heures du soir. Par ce moyen & par les retards qu'on se proposoit encore d'apporter au départ, on étoit sûr de les faire arriver de nuit dans le coupe-gorge qu'on avoit préparé.

« A huit heures du soir les chevaux étoient attelés, & partirent. Arrivés à la porte, le passage fut refusé. On insista, on cria que c'étoient les ministres de France; le major de la place du margrave de Baden vint lui-même. Tout fut inutile; il fallut envoyer auprès du commandant de la garnison des hussards de Szeckler, qui logeoit à l'autre extrémité de la ville dans le faubourg. La réponse qu'il fit n'étant pas satisfaisante, il fallut y envoyer une seconde fois. On obtint enfin permission de sortir, avec une escorte de deux hussards qui, comme les domestiques, portoient des flambeaux. La porte fut ouverte, & on se mit en route. Les deux hussards restèrent dans la ville. Il étoit alors neuf heures.

« A cinq cent pas de-là une troupe d'hussards de Szeckler, tant à cheval qu'à pied, sortant d'un bois qui bordoit la chaussée, vint à fondre sur la première voiture dans laquelle se trouvoit Jean Debry, avec sa femme & ses enfants. Ce ministre croyant que c'étoit quelque patrouille chargée de visiter son passe-port, le présenta hors de la portière, & leur déclina son nom & sa qualité. — Vous êtes le ministre Jean Debry? lui répondit-on, & de suite il fut arraché de la voiture, accablé de coups de sabre sur la tête, sur les bras, sur les épaules; sur tout le corps; couvert de sang, il tomba: on le crut mort, & les brigands se mirent à piller ses effets; ceux de son épouse & toute la voiture. Jean Debry eut assez de force pour se traîner dans le fossé, & y rester à l'écart dans l'obscurité de la nuit. Les assassins revinrent un instant après pour voir s'il étoit véritablement mort, & lui leverent le bras. Il eut la présence d'esprit de le laisser retomber sans mouvement; de sorte qu'ils dirent: Oh! pour le coup il est bien mort.

« Dans la seconde voiture se trouvoit le secrétaire & le valet-de-chambre de ce ministre. Ils crièrent qu'ils étoient des domestiques. On les fit descendre; ils reçurent des



coups ; on se mit à piller la voiture ; il ne leur fut pas fait d'autre mal.

» Dans la troisième voiture se trouvoit Bonnier tout seul. Les brigands s'en approchent, demandent en français si c'étoit le ministre Bonnier ? On leur répond, qu'oui. Alors ils ouvrent la portière, prennent le ministre au collet, l'arrachent de sa voiture, & lui appliquent un grand nombre de coups de sabres, lui coupent la main, la tête, les bras, & le hachent en pièces. Sa voiture fut ensuite totalement pillée.

» La quatrième voiture conduisoit le secrétaire de légation Rosenstiel. Voyant à la lueur du seul flambeau que les assassins avoient laissé brûler, ce qui se passoit devant lui, & sur les instances de son domestique que l'on avoit déjà pillé, il se sauva, glissa dans le fossé, s'y cacha, & chercha les moyens de sauter quelques autres fossés & de s'éloigner ainsi de cette scène d'horreur. Les assassins n'ayant trouvé personne dans la voiture, sachant cependant que c'étoit celle du secrétaire de légation où devoient se trouver les papiers, ne se contentèrent pas de la piller, mais ils coupèrent la malle, l'ouvrirent, & jetterent une partie des papiers dans la rivière. Ils la refermèrent ensuite, & se souvenant sans doute des ordres qu'ils avoient reçus, ils la portèrent chez leur commandant à Rastadt, dans le fauxbourg.

» Roberjot & sa femme occupoient la cinquième voiture. On fit des efforts pour en arracher ce ministre ; mais cette femme le tenant fortement serré dans ses bras, on porta sur son mari des coups de sabre qui lui enlevèrent le crâne ; & un hussard de Szeckler, un monstre, prit de sa main la cervelle & la mit avec un morceau de chair dans sa poche. Il est inutile d'ajouter que cette voiture fut pillée comme les autres.

» Après ce massacre, les assassins se retirèrent. Les voitures avec les femmes, le secrétaire & les domestiques rebroussèrent chemin & revinrent à Rastadt ; ils y rentrèrent librement, sans qu'on leur opposât l'ordre précédent de ne laisser entrer ni sortir personne : l'attentat étoit consommé. Il est impossible de peindre la sensation terrible que le bruit de cet atroce forfait produisit dans Rastadt, & l'indignation générale dont tous les députés ; & particulièrement ceux de la Prusse, furent pénétrés.

» Le citoyen Rosenstiel étoit parvenu à se sauver par les prés. Après avoir erré pendant quelque tems, il se reconnut à la lueur d'un flambeau que portoient des voyageurs passant sur la chaussée : alors il sauta par-dessus un mur, gagna un sentier, & rentra dans Rastadt à onze heures du soir.

» Jean de Brie s'étoit traîné dans le bois, ayant bandé ses plaies le mieux possible pour arrêter le sang ; il ne revint à Rastadt qu'à sept heures du matin. Il fut accueilli avec le plus grand empressement par le ministre prussien le comte de Goetz. Toute cette légation écrivit de suite une lettre très-forte au commandant de Gornsbach, et se plaignit dans des termes qui peignoient toute son horreur de l'atrocité de ce qui venoit de se passer, en demandant sûreté et escorte pour ce qui restoit de la légation française qui ne vouloit pas s'arrêter plus long-tems à Rastadt.

» Le commandant eut la bassesse de répondre qu'il étoit fâché de ce qui venoit d'arriver, & qu'il en puniroit les auteurs. Mais ce crime inoui pouvoit-il avoir été commis à son insu & sans ses ordres ? Des hussards de son régiment auroient-ils osé massacrer, piller, voler les personnages d'une légation, respectés par toutes les nations policées, sans avoir été commandés ? Auroient-ils, s'ils avoient agi par eux-mêmes, distingué si scrupuleusement entre les

ministres & les autres personnes ; pour ne massacrer impitoyablement que ceux-là ? Auroient-ils fixé une attention aussi particulière sur la malle qui contenoit les papiers de la légation ? Auroient-ils, & cette circonstance est de nature à convaincre les plus incrédules, auroient-ils osé porter les papiers, les effets précieux, l'argent même, chez le commandant du poste à Rastadt, & celui-ci se seroit-il permis de recevoir les effets volés, si cette atrocité avoit été commise sans son ordre ? Or, on a la preuve certaine que les effets & papiers pillés se sont trouvés chez ce commandant. Tout le monde le savoit, & le domestique du malheureux Roberjot ayant été le lendemain pour réclamer ce qui appartenoit à son maître, obtint plusieurs choses précieuses, un sac d'argent de 2400 francs, & quelques pièces d'or ; des tabatières qui se sont trouvées appartenir au secrétaire de légation, & autres effets, & il vit de ses yeux beaucoup d'autres choses volées. On redemanda à ce commandant les papiers de la légation ; mais il répondit qu'il ne pouvoit les rendre, parce qu'il falloit les envoyer au quartier-général.

» L'ordre de ce massacre ne vient pas originairement du colonel Barbaczy ; mais il est prouvé par sa conduite, qu'il étoit expressément chargé d'en préparer le succès & de le faire mettre tôt ou tard à exécution. Le premier floréal, lorsque le ministre directorial de Mayence avoit écrit à ce commandant autrichien, au nom de la députation, pour se plaindre des violences exercées par les patrouilles sur les bateliers français, vis-à-vis de Selz, & sur les ministres de Prusse, de Wurtzbourg & de Danemarck, qu'une patrouille de Szeckler avoit arrêtés aux portes de Rastadt, en les forçant de rentrer en ville, & en enlevant même au ministre de Wurtzbourg des lettres qu'il avoit par hasard sorties de sa poche en parlant au brigadier ; le perfide Barbaczy n'avoit osé prendre sur lui de répondre lui-même au ministre de Mayence ; mais il avoit envoyé la lettre en original au général Gorgier, qui commandoit à Freudenstatt, & il ne répondit à son tour, que lorsque sa réponse lui fut dictée de la part de ce supérieur. Il est donc clair, que ce colonel n'a agi que d'après les ordres qu'on lui avoit adressés. Il est également clair, que ce vil esclave étoit le confident d'un complot horrible devoit exactement coïncider à la faveur de la nuit, avec la réponse.

» Voilà la manière plus que machiavélique avec laquelle agissent les autrichiens. Qu'on compare cette conduite à celle qu'a tenue le gouvernement de France vis-à-vis de Malmesbury, l'envoyé de son plus cruel ennemi, qui n'avoit été député que pour jouer la nation française.

» Le colonel Barbaczy a donné, avec la réponse à la légation de Prusse, l'ordre pour une escorte. Plusieurs députés de l'Empire ont voulu accompagner la légation française à son départ ; mais les autrichiens ne l'ont pas permis, tant la souveraineté des états de l'Empire est peu respectée par le chef même du corps germanique. Il n'y a eu que le secrétaire de la légation de Prusse, Jordan, qui a monté à cheval, & s'est mis à la tête du cortège. On est parti à deux heures après-midi, sous une escorte autrichienne, commandée par un officier, jointe à une plus forte escorte de Baden. C'est ainsi qu'on est arrivé sur les bords du Rhin. La légation française a passé ce fleuve à Selz, & est arrivée à Strasbourg le 11 floréal à une heure du matin.

» Le ministre ligurien, le citoyen Boccardi, qui étoit parti avec elle de Rastadt, est arrivé ici dans le même tems ; sa voiture avoit suivi celle des ministres français dans la nuit



du 9 floréal; mais ayant aperçu le massacre qui se commettoit, il l'avoit abandonnée & étoit revenu à Rastadt: Elle eut le sort des autres & fut pillée.

» Les blessures du citoyen Jean Debry ne sont pas mortelles; il en a reçu quatorze sur la tête, sur les bras, &c.»

Nous recevons en ce moment la nouvelle que l'aile droite de l'armée en Helvétie a battu les Autrichiens, leur a tué & blessé 400 hommes, & fait prisonniers 808 soldats & 33 officiers. On observe que le courage des Autrichiens est valeati. Que sera-ce quand ces troupes apprendront le crime honteux, abominable, que leur gouvernement vient de commettre en se servant des Hussards de Szeckler comme d'assassins? Et combien le courage & la valeur des Français doivent se trouver exaltés par le sentiment de la vengeance, que réclament l'humanité violée & la société entière outragée.

PARIS, le 14 floréal.

Il est parti hier de Paris un détachement de conscrits qui se dirige sur Metz. Les autres ne tarderont pas à les suivre.

— Le directoire a, par arrêté du 23 germinal, promu au grade de général de brigade l'adjudant-général Rheinwald, chef de l'état-major-général de l'armée d'Helvétie.

— L'octroi municipal de la commune de Paris a produit depuis son établissement, à compter depuis le premier brumaire dernier, jusqu'au 11 floréal présent mois, une recette effective de 3 millions 924 mille 728 francs. On estime que le mois de floréal produira seul 900,000 fr.; celui de germinal a rendu 818,311 fr.

— Le nouveau théâtre des Troubadours commence avec succès; il a pour directeur l'un des meilleurs acteurs & des plus ingénieux auteurs du Vaudeville, le citoyen Léger.

— L'estimable troupe de l'Odéon a l'air de peupler tous les quartiers où la destinée errante lui fait chercher un asyle: elle attire la foule même au théâtre du Marais.

— Toutes les lettres de Brest parlent avec admiration de l'espèce de prodige-créateur qui a mis en état de sortir la plus brillante flotte que nous ayons encore opposée à nos ennemis. Il n'y en eut jamais d'approvisionnée avec tant d'abondance; elle l'est presque avec luxe.

— L'arbre de la liberté vient d'être coupé dans la commune de Bedburg-Dick, canton d'Essen, département de l'Ourthe. Les habitans ont promis une somme à celui qui en découvrirait l'auteur.

— La gendarmerie de Maëstricht vient d'être attaquée par une bande de brigands. L'un d'eux ayant été arrêté, un parti de 150 rebelles a tenté de le délivrer; mais il a été tué dans l'affaire. On a saisi sur lui une correspondance importante.

— Le directoire helvétique a nommé pour ministre de la guerre le citoyen Schimmer (de Sion), adjudant à l'armée française du Danube.

— Les Autrichiens ne laissent plus passer de bateaux pour Mayence.

Les Français travaillent avec activité aux fortifications de Cassel; six mille paysans y sont employés, & mille hommes de troupes le sont aux travaux sur le confluent du Rhin sur le Mein.

— Les lettres de Hambourg parlent beaucoup d'un camp qui doit être formé dans le Holstein danois, & commandé par le prince royal de Danemark lui-même. Il paroît que cette puissance a la ferme volonté de maintenir sa neutralité.

— Le capitain-pacha est arrivé le 1<sup>er</sup> germinal à Constantinople, précédé de six mille hommes amenés de la Bulgarie. Les malheureux prisonniers français vont être emmenés sur la mer Noire, sous le ridicule prétexte que leur présence est dangereuse à Constantinople. Le prince de Moldavie a été déposé & remplacé par le prince Ipsilanti.

#### LOTÉRIE NATIONALE.

Tirage du 16 floréal.

48 36 6 24 32.

CORPS LÉGISLATIF  
CONSEIL DES CINQ-CENTS

Séance du 16 floréal.

Le directoire exécutif adresse au conseil un message que nous ferons connoître, & auquel est jointe une lettre de Jean Debry au ministre des relations extérieures, dans laquelle il lui rend compte de l'assassinat de ses deux infortunés collègues. Il termine en faisant l'éloge du généreux dévouement des membres du corps diplomatique, qui, par un acte formel signé de tous, ont déclaré au colonel autrichien que leurs commettans le rendoient responsable du forfait & de toutes les suites.

La salle retentit des cris de *vengeance! vengeance!*

Plusieurs membres expriment l'indignation dont chacun est pénétré, & font des propositions qui sont renvoyées à une commission; les principales sont l'adoption par la république des familles de nos ministres égorgés, un manifeste aux étrangers & aux français, des mesures contre les ennemis de l'intérieur, une pompe funèbre dans toutes les communes & les armées, &c.

#### CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 16 floréal.

Le conseil approuve quatre résolutions, qui déclarent légales les assemblées électorales des départemens de la Vendée, de la Manche, du Finistère & de l'Yonne.

Il approuve également une résolution relative aux acquéreurs de biens nationaux qui n'ont point encore payé la seconde moitié & les enchères.

Decomberousse & Bordas appellent contre l'Autriche la vengeance des républicains.

Garat ajoute l'invitation aux gouvernemens neutres & amis d'ouvrir les yeux sur les dangers qui résultent pour eux de l'alliance monstrueuse entre l'Autriche & la Russie. Il termine en demandant que le récit de l'assassinat de nos ministres soit lu dans toute la république en présence des conscrits, & qu'un éloge funèbre des ministres assassinés soit prononcé dans le conseil par un membre.

Cette dernière proposition est adoptée; le citoyen Garat est chargé du discours.

Le conseil ordonne l'impression des discours & du message, & leve la séance aux cris de *vive la république*, & de *vengeance contre le gouvernement autrichien*.

Bourse du 16 floréal.

Rente provis. 7 fr. 50 c. — Tiers consolidé, 11 fr. 13 c. — Bons  $\frac{2}{5}$ , 1 fr. 13 cent. — Bons  $\frac{3}{5}$ , 1 fr. 10 c. — Bons des six dern. mois de l'an 6, 78 fr. 63 c. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers, 53 fr.

A. FRANÇOIS.